

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 937

Artikel: La double maturité zurichoise
Autor: Gavillet, Françoise
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010878>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'inattendue ascension de Kaspar V.

(y) C'est l'homme qu'il fallait: radical, officier, sénateur, du bon âge, protestant, non zurichois. Pas brillant certes, mais solide en idées et cordial tous les jours. Mauvais orateur, bon élève, mandataire chanceux (entré comme premier des viennent-ensuite au Grand Conseil lucernois en 1972, et au Conseil national en 1982), parlementaire peu bavard, patron engagé, capitaine convaincu mais pas fanatique, militant pour le rapprochement avec l'Europe, comme il l'avait fait pour la construction de l'Université de Lucerne.

En bref, l'homme est mal connu mais plutôt sympathique, le chef d'entreprise est plus ouvert au monde qu'aux droits sociaux, le radical est plus aligné sur le Vorort que sur les corporations zurichoises. Libéral dans les idées, se classant lui-même de la tendance Röpke (1899-1966), conservateur dans les valeurs (travail/compétence, famille/équilibre, patrie/rattachement). Kaspar Villiger tient l'économie de marché pour le seul système compatible à long terme avec la démocratie. L'interventionnisme étatique freine autant la crois-

sance que la résistance aux technologies nouvelles ou moins modernes. Le progrès social? Bien sûr, il faut que règne l'ordre intérieur, mais aussi que les «conditions-cadre» de l'économie suisse ne mettent pas en cause sa compétitivité internationale.

Pas la moindre petite question

Le credo du futur non ministre de l'Economie publique en fera un conseiller

DOSSIER DE L'EDITO

La double maturité zurichoise

(fg) Le projet zurichois est, parmi ceux dont nous parlons dans l'éditorial, le plus ambitieux. Ce Lyceo artistico est en effet mis sur pied par le Canton en association avec l'Etat italien. Il s'agit en cinq ans (au lieu des quatre ans et demi des gymnases zurichois officiels) et avec un horaire hebdomadaire plus chargé de permettre à des élèves motivés de préparer simultanément deux maturités: une maturité fédérale en langues modernes et une «maturita artistica» italienne.

Dix heures par semaine environ seront consacrées aux arts plastiques et — particularité originale — cet enseignement sera dispensé en italien (langue retenue d'ailleurs comme première langue étrangère, suivie du français et de l'anglais).

Ce double accent mis sur l'italien et les arts plastiques est intéressant à plus d'un titre:

— il vise à combler une lacune évidente des études préuniversitaires, par la prise en compte de la dimension artistique de la formation, jusqu'ici négligée (toutefois, dans un premier temps au moins, la musique n'est retenue qu'en option facultative).

— il permettra d'offrir aux enfants de travailleurs italiens établis en Suisse une meilleure voie d'accès à l'Université (et l'on sait à quel point leur recrutement est aujourd'hui déficitaire). Au sortir du Lyceo artistico les étudiants pourront entrer dans toutes les Hautes écoles suisses et italiennes ainsi que, en Italie, dans les Académies d'art.

— plus généralement, les autorités zurichoises et italiennes espèrent par cette initiative contribuer à un meilleur échange entre les deux cultures — et le fait de nommer un Tessinois à la tête de ce lycée est à cet égard significatif. ■
(Source: *Tages-Anzeiger*, 14.12.88)

fédéral dans la ligne, comme il aura été un parlementaire du rang, et du genre à ne pas trop déranger l'administration par son activité dans l'hémicycle, quitte à l'assiéger plus discrètement en ses bureaux. En cinq ans de Conseil national, Kaspar Villiger a réussi à ne pas déposer une seule motion, ni le moindre postulat à son nom; il en a tout juste repris un de son collègue de parti, Kaspar Meier, non candidat en 1983, qui préconisait une prolongation du délai de trois ans pour la demande de remboursement de l'impôt anticipé; idée balayée par le Conseil national le 22 mars 1984. Au reste, notre futur ministre a signé deux interpellations, sur les conditions générales de la place financière suisse (1985) et sur l'économie souterraine (1987). Mais pas la moindre de ces petites questions auxquelles le Conseil fédéral donne une réponse écrite, souvent substantielle; pas une seule intervention à l'heure des questions, ces nonante minutes au plus qui ouvrent les séances des deuxième et troisième lundis de chaque session ordinaire.

Dans les débats, Kaspar Villiger est intervenu bien sûr plus souvent aux Etats, où il a pu suivre deux dossiers qui l'ont passionné ces dernières années: la protection contre les licenciements, qu'il ne veut pas étendre par égard pour les PME, et le droit des S.A., qu'il faut assouplir pour aider les sociétés à se donner la dimension multinationale, ou à tout le moins européenne. Son aisance à se ranger tantôt derrière l'USAM, ou tantôt du côté du Vorort, vient sans doute de la dimension intermédiaire de l'entreprise familiale, qui occupe environ 400 personnes pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 45 millions de francs.

Un homme sans surprises

En tout état de cause, l'homme répercute comme il faut le point de vue approprié, lisant sur le mode monotone et rapide de longs textes écrits d'avance. Ses interventions spontanées dans les débats au plenum sont très rares, ce qui est une manière de les rendre mémorables; ainsi, on se souvient de son plaidoyer pour la prise en considération d'un certain niveau de profit comme critère pour l'appréciation des abus en matière de prix à surveiller (février 1982); il était